

**Note d'information n° DGOS/PF2/2016/164 du 24 mai 2016 relative aux points critiques récurrents et à la mise en œuvre, pour l'activité de chirurgie ambulatoire, de la politique d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins et de gestion des risques en établissement de santé**

24/05/2016

Cette note « propose aux établissements de santé des fiches relatives aux points critiques récurrents et à la mise en œuvre, pour l'activité de chirurgie ambulatoire, de la politique d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins et de gestion des risques en établissement de santé ». Elle présente un guide sous forme de 5 fiches et destiné à éclairer les établissements dans la mise en œuvre de leurs obligations de gestion des risques associés aux soins et d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité de soins.